



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Paris, le 9 octobre 2021

Velvet Avocats conseille la société ReST THERAPEUTICS dans le cadre de sa levée de fonds auprès de partenaires stratégiques et financiers

Velvet Avocats (Antoine Fouter, Mathilde Grenier) conseille la société ReST THERAPEUTICS (Gilles Rubinstenn) dans le cadre de sa première levée de fonds auprès de partenaires stratégiques et financiers français et internationaux.

ReST THERAPEUTICS développe des solutions innovantes à partir de la molécule de fluoroethylnormemantine pour le traitement de pathologies ou altérations du système nerveux central, et en particulier la maladie d'Alzheimer et les syndromes de stress post traumatique.

Le projet de ReST Therapeutics est de développer son candidat médicament propriétaire, la FENM, développé initialement comme un biomarqueur du récepteur NMDA* et ayant démontré lors d'essais précliniques menés en France et aux Etats Unis entre 2015 et 2020 une efficacité préclinique significative pour le traitement du syndrome de stress post-traumatique (SSPT) ainsi que des atteintes cognitives associées aux maladies neurodégénératives telles que la maladie d'Alzheimer. Ces études ont démontré une amélioration des symptômes d'anxiété, de dépression et de cognition sans déclencher d'effets secondaires indésirables. Ces avancées significatives sont d'autant plus encourageantes qu'elles interviennent dans un contexte post Covid19 où le SSPT affecte un grand nombre de personnes dans le monde (malades, soignants, famille, aidants...).

ReST Therapeutics a conçu le FENM conduit ses travaux, entouré d'un réseau prestigieux de partenaires académiques (INSERM, Université de Montpellier, CNRS Toulouse, Columbia University NY) et développe la FENM en France, en coopération avec des industriels de référence comme l'ETI Française M2i Group, expert en synthèse, formulation et production BPF (bonnes pratiques de fabrication) de molécules complexes, récemment sacrée « Pépite industrielle de l'année » par L'usine nouvelle et Info Chimie.

* Les récepteurs NMDA sont des récepteurs ionotropes essentiels à la mémoire et à la plasticité synaptique.

Velvet Avocats est un cabinet d'avocats français dédié au conseil juridique et fiscal dans le domaine des fusions-acquisitions et du private equity, et au contentieux haut de bilan.

Velvet Avocats assiste l'ensemble des acteurs du monde des affaires (fonds d'investissement, sociétés, fondateurs, dirigeants, managers et actionnaires) dans le cadre de leurs opérations capitalistiques.

Forts de leur expérience dans les opérations de fusions-acquisitions et de private equity, les avocats de Velvet Avocats conseillent leurs clients, français ou étrangers, à tous les stades de la vie des sociétés : amorçage, développement, accompagnement, transmission.

"Forte notoriété" en Droit fiscal – Fiscalité des LBO

"Forte notoriété" en Contentieux & arbitrage – contentieux financier & haut de bilan

"Forte notoriété" en Droit fiscal – Fiscalité des transactions

"Forte notoriété" en Droit fiscal – Fiscalité des prix de transfert

"Pratique réputée" en Capital Investissement – Opérations de capital développement

"Pratique réputée" en Capital Investissement – Opérations de capital risque

"Pratique réputée" en Droit fiscal – Fiscalité des groupes internationaux

*"Pratique réputée" en Capital Investissement – Opérations LBO Lower Mid-cap & Small-Cap
(Décideurs Stratégie Finance Droit 2020)*

Plus d'information sur le cabinet :

www.velvet-avocats.com

Contact :

Velvet Avocats

12 rue Tronchet – 75008 Paris

Tél : 01.43.12.38.00 – Fax : 01.43.12.38.01

E-mail : contact@velvet-avocats.com

